

La Conférence des VP étudiants veut « peser de manière plus importante dans le paysage de l'ESR »

Paris - Publié le mardi 5 juin 2018 à 18 h 12 - Actualité n° 121122

« La Conférence nationale des étudiants vice-présidents d'université est un acteur parallèle et différent des organisations étudiantes représentatives. La [CEVPU](#) a pour rôle de favoriser le partage d'expériences entre [VP](#) étudiants, les former et les conseiller. Ainsi nous tentons de peser de manière plus importante dans le paysage de l'[ESR](#) », déclare [Ilona Lemaitre](#), sa présidente, lors d'une journée autour des 15 ans de l'association, le 25/05/2018.

A cette occasion, l'association présente une enquête sur l'expérience de VP étudiant réalisée auprès de 76 [VPE](#), et à partir de laquelle elle dresse plusieurs axes d'amélioration :

- la nécessité d'augmenter la visibilité des VP étudiants ;
- une mise en place plus importante et systématique d'aménagement par les universités ;
- des VPE davantage porteurs de projets ;
- la mise en place d'une feuille de route entre la direction d'université et le VP étudiant.

Selon [Ilona Lemaitre](#), « concilier études et fonction de VP étudiant pose un débat constant, c'est la première question que l'on se pose lorsqu'on prend le poste. Je ne suis pas sûre qu'il y ait de bonnes solutions. L'enquête montre qu'il y a moins de redoublement et d'échec chez les VP par rapport au reste des étudiants. Nous ne pouvons pas nous investir autant que nous le souhaiterions, mais, si nous arrivons à bien nous organiser, nous pouvons réussir sur les deux volets. »

Selon [Gilles Roussel](#), président de la [CPU](#), invité à cette journée : « La CEVPU a un rôle important, celui d'accompagner les VP étudiants lors de mandats très courts de deux ans. Mais la CPU peut aussi sans doute jouer un rôle dans leur formation et leur participation aux conseils de direction ». Il évoque la possibilité d'une convention de partenariat pour formaliser cette collaboration.

Par ailleurs, la CEVPU signe le manifeste étudiant pour un enseignement supérieur durable du [Refedd](#). Celui-ci invite à ce que les enjeux du développement durable soient « considérés comme stratégiques dans les établissements de l'ESR, et pleinement intégrés dans le fonctionnement des établissements » ; et à ce que le développement durable soit intégré dans tous les enseignements et formations.

L'enquête sur les vice-présidents étudiants

L'enquête reprend les éléments d'une précédente enquête réalisée en 2011, afin de comparer les résultats. Les réponses aux questions sont ouvertes, car « les situations des VP étudiants sont très variables », déclare le rapporteur de l'enquête.

Les VP étudiants sont principalement issus de trois filières : droit et sciences politiques ; LLSHS ; sciences et santé. Une large majorité est en licence ou master. Aucun d'entre eux n'est en DUT.

Les VPE peuvent disposer de régimes spéciaux d'études : dispense d'assiduité, stages à mi-temps, une année d'études en deux ans.

Les conclusions de l'enquête

- 29 % des VPE sont des femmes, un chiffre en augmentation par rapport à la précédente enquête de 2011 ;
- 27,6 % des VPE ne sont pas conviés dans les équipes de direction ;
- 25 % ont suivi une formation pour ce poste dans leur établissement ;
- 98,6 % des VPE interrogés sont au moins partiellement satisfaits de leur fonction.

Elle relève ainsi trois points faibles de la vice-présidence étudiante :

- le manque de reconnaissances par la direction des établissements et les étudiants ;
- le manque de communication avec les étudiants ;
- les difficultés financières et les problèmes à concilier études et mandat.

En 2018, 56 % des VPE perçoivent une indemnité, soit 20 points de plus qu'en 2011 - comprise en moyenne entre 300 et 400€ -, et 80 % d'entre eux voient leurs frais de mission et de représentation remboursés. Toutefois, 47 % disent avoir rencontré des difficultés financières lors de leur mandat.

« Devenir un acteur essentiel de l'ESR »

L'un des objectifs de l'association est d'« ancrer la CEVPU comme un acteur essentiel au sein du paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche. »

« Actuellement, les sujets d'actualité prennent de la place, notamment la loi ORE qui occupe beaucoup le temps des VP étudiants. C'est aussi l'occasion de développer nos liens avec d'autres partenaires comme les institutionnels ou le Mesri. Nous avons eu en 2018 deux rendez-vous avec Graig Monetti, conseiller vie étudiante de la ministre, pour échanger sur la contribution vie étudiante et voir ce qu'il était possible de faire avec les VP étudiants. Nous sommes fiers d'observer ces échanges à la CEVPU parce que notre but est d'accroître notre réseau. Cependant, l'association ne prend pas position, c'est à chaque VP étudiant de prendre sa propre décision dans son université », déclare Ilona Lemaitre.

Des rapprochements avec la CPU et le Crous

Concernant la possibilité d'une convention de partenariat avec la CPU évoquée par Gilles Roussel, la présidente de la conférence fait part de son souhait de conserver l'indépendance de la CEVPU, mais voit cette collaboration comme bénéfique.

« Ca serait très important pour la CEVPU de pouvoir collaborer plus étroitement avec la CPU. Depuis quelques années, tous les mois, nous sommes invités à la commission vie étudiante de la CPU, nous essayons d'y siéger sans faute. Cela nous permet de voir les présidents d'université présents, d'aborder les sujets d'actualité. »

Denis Lambert, directeur du Crous de Paris, encourage également les VP étudiants du Crous et les VP étudiants d'université à se rencontrer davantage.

« Un travail de fond est déjà effectué entre les directeurs et les VP étudiants du Crous pour définir les actions et les orientations des centres », dit-il.

Pour Marie-Christine Lemardeley, adjointe à la maire de Paris chargée de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante, le dialogue entre étudiants, universités et collectivités territoriales est primordial.

« Les étudiants sont des interlocuteurs valables et importants pour la mairie de Paris. Le réseau que constitue la CEVPU renforce le poids des étudiants face aux autres institutions, c'est important. »

Signature du manifeste pour un enseignement supérieur durable

« La signature du manifeste du Refedd par la CEVPU est un symbole fort, elle lui donne un second souffle. Cela porte une volonté d'aller encore plus loin dans l'engagement des étudiants pour le développement durable », déclare Samuel Juhel, président du Refedd.

Selon Ilona Lemaitre, le développement durable est un sujet important pour la CEVPU et les étudiants.

« Il s'agit d'une démarche qui nous importe, car l'atelier sur le développement durable est régulièrement demandé lors des rencontres nationales, ce qui signifie que le sujet est important pour les VP étudiants. Des initiatives se développent dans les campus et nous souhaitons les accompagner. Le Refedd est déjà intervenu lors des rencontres nationales. Lorsqu'ils nous ont proposé de signer ce manifeste, nous n'avons pas hésité. Durant le deuxième semestre de 2018, nos liens vont se renforcer. »

Conférence des étudiants vice-présidents d'université



Général | Gouvernance

Date de création	2001
Statut	Association loi 1901
Missions/Spécificités	Accroître la participation des étudiants à la gouvernance de leur établissement d'enseignement supérieur en délivrant des conseils pour la mise en place et le développement de vice-présidence confiés à des étudiants.

Fiche n° 6032, créée le 13/11/17 à 03:42

© News Tank 2018 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »